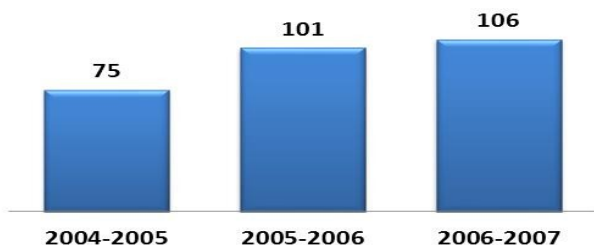




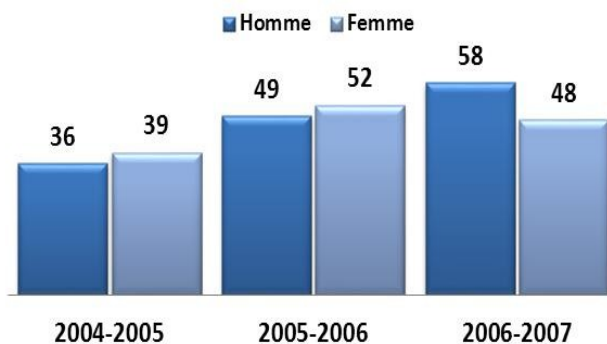
**Utilisation des services de santé
Usagers Santé mentale (schizophrénie ou autres
psychoses) vus par un psychiatre
périodes 2004-2005 à 2006-2007**

Définition : Répartition (N) des usagers avec un nouveau diagnostic de schizophrénie (ou autres psychoses) vus par un psychiatre au cours de l'année financière selon le territoire et certaines caractéristiques pour les périodes 2004-2005 à 2006-2007.

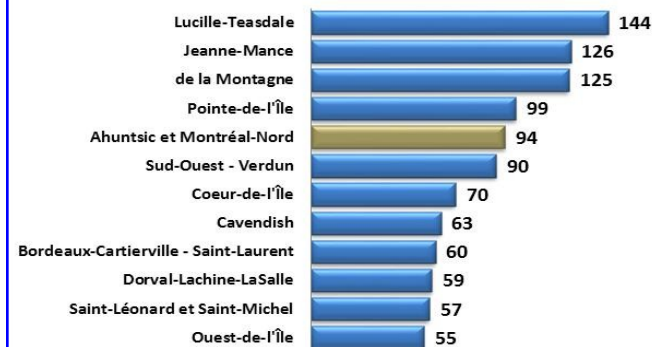
Évolution de la répartition (N) des usagers du
CSSSAM-N qui ont reçu d'un psychiatre un nouveau
diagnostic de schizophrénie (ou autres psychoses),
selon la période, 2004-2005 à 2006-2007



Évolution de la répartition (N) des usagers du
CASSAM-N qui ont reçu d'un psychiatre un nouveau diagnostic de
schizophrénie (ou autres psychoses), selon le sexe et la
période, 2004-2005 à 2006-2007



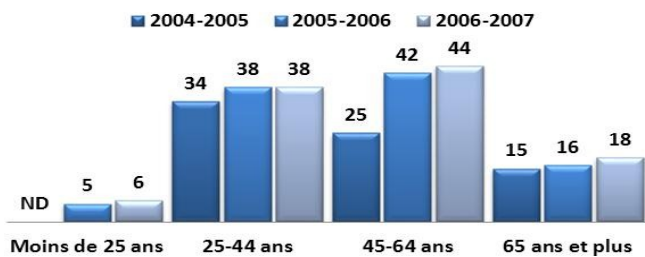
Nombre de Montréalais qui ont reçu d'un psychiatre un
nouveau diagnostic de schizophrénie (ou autre
psychoses), selon le territoire de CSSS de résidence de
l'usager, moyenne annuelle pour les périodes
2004-2005 à 2006-2007



Évolution de la répartition (N) des usagers du CASSAM-N
qui ont reçu d'un psychiatre un nouveau diagnostic de
schizophrénie (ou autres psychoses), selon le territoire
et la période, 2004-2005 à 2006-2007



Évolution de la répartition (N) des usagers du CASSAM-N
qui ont reçu d'un psychiatre un nouveau diagnostic de
schizophrénie (ou autres psychoses), selon le groupe
d'âge et la période, 2004-2005 à 2006-2007



Faits saillants

Premièrement, pour les périodes 2004-2005 à 2006-2007, on observe une tendance à la hausse du nombre d'usagers du CASSAM-N vus par un psychiatre pour un nouveau diagnostic de schizophrénie (ou autres psychoses).

Deuxièmement, le nombre d'usagers varie selon les territoires du CASSAM-N et les périodes.

Troisièmement, les usagers âgés de 25-64 ans ainsi que les femmes sont plus nombreux à être diagnostiqués de schizophrénie (ou autres psychoses), sauf en 2006-2007 où le nombre des hommes dépasse celui des femmes.

Finalement, la variation entre les territoires montréalais place le CASSAM-N au 5^e rang au regard du nombre des usagers avec un nouveau diagnostic de schizophrénie (ou autres psychoses) vus par un psychiatre.